



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina

Bagnolet, le 20 décembre 2013

INVITATION

**Venez rencontrer les paysans et les citoyens pour parler de l'agriculture de demain !
Parvis de l'Assemblée Nationale – 7 Janvier 2014 – 14h**

Madame, Monsieur le Député,

Le 7 Janvier 2014, vous aurez à débattre et vous prononcer sur l'avenir de l'agriculture avec le passage de la Loi d'avenir agricole et forestière (LAAF) à l'Assemblée Nationale.

C'est un moment crucial pour l'emploi, la préservation des terres agricoles, les savoir-faire paysans, l'environnement, la biodiversité, la qualité de l'alimentation et la vitalité des territoires. Ces 50 dernières années, l'industrialisation de l'agriculture a profondément mis à mal ces enjeux sociétaux. D'autres manières de produire, innovantes, s'inscrivent parfaitement dans la prise en compte et la valorisation des ces mêmes enjeux, et n'appellent qu'à être accompagnées par des politiques agricoles qui leur permettent de se déployer dans l'intérêt général.

Avec cette Loi d'avenir agricole vous pourrez directement agir sur les points suivants :

- La maîtrise et la régulation du foncier / la sauvegarde des terres agricoles : des biais flagrants existent aujourd'hui dans la maîtrise du foncier agricole français. Ces biais ont permis à Michel Ramery d'acquérir plus de 1150ha par l'intermédiaire de montages sociétaux, lui permettant d'exploiter, à terme, la tristement célèbre ferme-usine des 1000 vaches. Vous pouvez empêcher ce type de projet aberrant. [Plus d'infos](#)

- Le droit des paysans de ressemer et d'échanger leurs semences : Le 20 novembre 2013, les sénateurs ont voté une loi sur les contrefaçons incluant les semences paysannes, ces graines que les paysans s'échangent, ressèment et adaptent à leur territoire depuis des millénaires. Cette liberté séculaire, fondement du métier de paysan, dernier rempart avant la marchandisation totale du vivant et l'asservissement des paysans au profit des multinationales est en passe d'être rendue illégale. Il est de votre devoir de corriger cette injustice majeure. [Plus d'infos](#)

- L'accès au métier : Les obstacles pour devenir paysan ont été lentement renforcés par les politiques agricoles. Si un paysan est trop petit ou qu'il veut faire différemment, il est exclu du monde agricole. A une époque où 25% des exploitations agricoles disparaissent tous les 10 ans il est plus que temps d'ouvrir au maximum l'accès au métier au risque de scléroser dangereusement le monde agricole. Vous pouvez donner le droit d'exister aux futurs paysans. [Plus d'infos](#)

Le 7 janvier prochain, dès 14h, la société civile se rassemble devant l'Assemblée Nationale pour vous encourager dans cette démarche de promotion d'une agriculture à taille humaine faite pour et par les hommes. Nous vous invitons à nous rejoindre pour échanger sur ces sujets fondamentaux concernant l'avenir de l'agriculture. Vous pourrez, si vous le souhaitez, prendre la parole devant l'assemblée réunie pour évoquer le modèle agricole que vous imaginez pour demain.

Merci de nous confirmer votre présence par mail à campagnes@confederationpaysanne.fr. ou par téléphone en contactant Pierre-Alain Prévost au 06 65 78 54 90.

Dans l'espoir de vous compter parmi nous le 7 Janvier prochain, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Mikel Hirribaren
Secrétaire Général de la Confédération paysanne